

[AccueilRevenir à l'accueilCollectionBoite_014 | Fonds Charcot + Sexologie, HystérieCollectionBoite_014-5-chem | Hystérie. Charcot→Babinski. Item\[De l'hystérie - suite\]](#)

[De l'hystérie - suite]

Auteur : Foucault, Michel

Présentation de la fiche

Coteb014_f0244

SourceBoite_014-5-chem | Hystérie. Charcot→Babinski.

LangueFrançais

TypeFicheLecture

RelationNumérisation d'un manuscrit original consultable à la BnF, département des Manuscrits, cote NAF 28730

Références éditoriales

Éditeuréquipe FFL (projet ANR *Fiches de lecture de Michel Foucault*) ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle).

Droits

- Image : Avec l'autorisation des ayants droit de Michel Foucault. Tous droits réservés pour la réutilisation des images.
- Notice : équipe FFL ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

Notice créée par [équipe FFL](#) Notice créée le 18/03/2021 Dernière modification le 23/04/2021

sur les simulateurs : elle ne mérite pas plus qu'une simple mention.

Enfin, en 1891, M. Page, chirurgien de la « London and North Western Company », dont on ne peut contester la haute compétence en pareille matière, dans un nouvel ouvrage qui complète admirablement la deuxième édition de son livre si connu, s'exprime en ces termes : « Personne de raisonnable ne peut douter, après la lecture des travaux de Charcot, d'Oppenheim, de Strümpell, de Guinon, de Thorburn, de Dreschfeld, de Weir Mitchell et de bien d'autres, que les désordres hystériques soient enclins à suivre le traumatisme (*injury*) et à en être le résultat. Jamais, depuis aussi longtemps que je sache, on n'a trouvé, pour les qualifier, un meilleur terme que celui d'*hystérie traumatique*. »

Et Page (1), qui, rappelons-le encore, a été le premier à assimiler l'état mental des traumatisés à celui des hypnotiques, c'est-à-dire des hystériques, ajoute plus loin, en matière de conclusion : « Une étude très soignée des écrits d'Oppenheim me conduit à cette conclusion qu'il n'y a pas une très grande différence entre ses opinions (*views*) et celles que j'ai moi-même mises en avant. » Nous ne pouvions espérer davantage (2).

Si, cependant, il nous était permis d'exprimer notre avis sur une question qui, dès maintenant, est entrée dans la période historique et qui n'a, partant, plus qu'un intérêt rétrospectif, nous dirions : « La véritable raison pour laquelle on a chargé de tant de méfaits une névrose hypothétique, c'est que l'on ne connaissait que d'une façon tout à fait insuffisante l'hystérie masculine. »

En la montrant telle qu'elle est, avec son cortège si par-

(1) PAGE, *Railway injuries with special reference to those of the back and nervous system in their medico-legal and clinical aspects*. Londres, 1891, chap. IV : *The fright neuroses, traumatic hysteria*, p. 60 et suiv.

(2) M. Donath a encore rapporté, à la Société des médecins de Buda-Pesth, un cas de *monoplégie brachiale hystérique* caractéristique survenue à la suite d'une chute sur la tête, dans un escalier. *Mercure médical*, n° 24, p. 312, 17 juin 1891.

